

Solidarité avec la Palestine

L'attaque brutale et meurtrière de la bande de Gaza par l'armée israélienne aux mois de décembre et janvier a profondément choqué l'opinion. Cette guerre menée en toute impunité contre une population déjà victime d'un blocus, remet en évidence la responsabilité toute particulière des Etats-Unis et de l'Union Européenne dans la perpétuation de l'injustice faite au peuple palestinien, privé de ses droits fondamentaux.

A Ivry, 200 personnes ont répondu à l'appel unitaire d'associations et organisations politique pour manifester leur indignation le 22 janvier dans les locaux de la mairie. Notre ville, qui s'honore du titre de messagère de la paix, a affiché son soutien au peuple palestinien et s'est engagé pour aider à la reconstruction.

Il y a urgence de mobiliser les opinions publiques pour que les Nations Unies et les Etats membres prennent les sanctions indispensables pour mettre fin aux exactions de l'Etat d'Israël, et pour aboutir à un règlement juste et durable de ce conflit.

Mercredi 4 mars a été lancé le projet de Tribunal Russell sur la Palestine, lors d'une conférence de presse présidée par l'Ambassadeur de France Stéphane Hessel. En tant qu'initiateurs, Ken Coates, Président de la Fondation Bertrand Russell pour la Paix, Leila Shahid, Déléguée Générale de la Palestine auprès de l'Union Européenne, de la Belgique et du Luxembourg et Nurit Peled, Prix Sakharov pour la Liberté de Pensée, ont présenté l'histoire et les raisons qui les ont menés à demander la constitution de ce Tribunal.

Parmi la centaine de personnalités internationales qui ont accepté de parrainer cette initiative, Ken Loach, Paul Laverty, Raji Surani, Jean Ziegler, François Rigaux, Jean Salmon et François Maspero ont tenu à être présents pour exprimer leur soutien. Dans la lignée du Tribunal Russell portant sur les crimes de guerre au Vietnam, le Tribunal Russell sur la Palestine est un acte citoyen qui vise à réaffirmer la primauté du droit international comme base de règlement du conflit israélo-palestinien, et à éveiller les consciences sur la responsabilité de la communauté internationale dans la perpétuation du déni du droit du peuple palestinien.

Dans son fonctionnement, le Tribunal Russell sur la Palestine se basera sur des Comités d'Experts et de Témoins, chargés d'établir les faits et l'argumentaire juridique qui sera soumis au Tribunal. Des Comités Nationaux d'Appui prendront en charge la préparation de rapports d'expertise, assureront la mobilisation populaire et médiatique autour du projet et le

développement des moyens et des ressources du Tribunal. On peut déjà tabler sur de forts appuis provenant de l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Espagne, la Suisse, l'Autriche, les Pays-bas, le Portugal, l'Irlande, le Liban, l'Algérie, l'Australie, l'Italie, l'Afrique du Sud, l'Egypte et, bien sûr, de la Palestine et d'Israël. D'autres contacts sont en cours pour que la constitution de comités soit étendue à d'autres pays et continents.

Une fois les dossiers d'accusation constitués et les témoins auditionnés, les sessions du tribunal seront organisées début 2010 dans plusieurs grandes capitales. Un jury composé de personnes connues et reconnues pour leurs hautes qualités morales sera alors chargé de prendre connaissance de l'ensemble des rapports, d'entendre les témoins à charge et à décharge. Ce jury énoncera les conclusions qui, nous en sommes persuadés, entraîneront une large adhésion des opinions publiques internationales, et par delà, des décideurs politiques, en vue de contribuer à une paix juste et durable au Proche Orient.

La municipalité d'Ivry-sur-Seine répond à l'appel pour un tribunal Russell sur la Palestine et s'engage, en contactant le CNA (Comité National d'Appui), à envisager sa contribution à la réalisation de ce tribunal, contribution qui pourra être financière, logistique et/ou de l'ordre de la communication et du relais.

Vœu proposé par Messieurs ABERDAM Serge, BELABBAS Mehdy et CATALAN Frédéric.